

**Le Greffier**

FJ/MH/sr/834

**Monsieur Benoit DREZE**

Député wallon  
rue des Cotillages, 128

4000 LIEGE

Namur, le 27 mars 2018

Monsieur le Député wallon,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, la réponse à votre question écrite n°834 du 7 mars 2018 que nous adresse ce jour Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings.

La question et la réponse seront publiées sur le site web du Parlement ([www.parlement-wallonie.be](http://www.parlement-wallonie.be)).

Je vous prie de croire, Monsieur le Député wallon, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédéric JANSSENS

Question n° 834 de DREZE Benoit

à DI ANTONIO Carlo, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings

N° : 834 (2017-2018) 834

Réception : 07 mars 2018

Echéance : 28 mars 2018

Matière : Travaux publics - Routes - Autoroutes -

**Objet :** l'avancement des travaux au rond-point de la sortie de la E313 à hauteur de Vottem

### Question écrite

Il y a un an tout juste débutaient les travaux du parking-relais à hauteur de la sortie de l'autoroute E313, à proximité de Vottem. Avec lui, la création de deux ronds-points pour sécuriser et fluidifier le dense trafic au niveau de cette porte d'entrée de Liège.

Les travaux en cours occasionnent certaines difficultés.

Au rond-point supérieur, il est en effet impossible, depuis un certain temps, de tourner à gauche vers Rocourt en venant de Liège ou à gauche vers Vottem en venant de l'autoroute. Ceci engendre soit des files additionnelles à hauteur des travaux, soit de longs détours et encombrements des voies secondaires dans les quartiers voisins.

Outre cela, cette zone est particulièrement chargée aux heures de pointe, avec apparition de longues files. À ce point qu'il n'est pas rare d'assister à de dangereuses infractions, comme des demi-tours au sein même du chantier.

Par ailleurs, la signalisation ne semble pas être comprise par tous les automobilistes, ce qui peut amener aussi à des situations délicates.

Dans ce contexte, Monsieur le Ministre peut-il me dire quelles sont la durée et l'échéance prévues des travaux; le délai des travaux est-il à ce jour respecté ?

Quand le rond-point supérieur sera-t-il entièrement utilisable ?

Afin de limiter les risques, est-il possible d'améliorer la signalisation encadrant ces travaux ?

Enfin, peut-il nous annoncer une date de fin complète des travaux et de mise en fonctionnement du parking-relais ? Quand la nouvelle ligne de bus reliant ce parking-relais au réseau sera-t-elle opérationnelle ?

### Réponse

Le chantier du Park&Ride de Vottem ainsi que des aménagements de voirie aux carrefours N655 en sortie

d'E313 et des boulevards Fosse-Crahay, Jean de Wilde avec la rue Vieille voie de Tongres est en cours d'exécution depuis le 13 février 2017 dans le cadre d'un marché public de travaux d'un délai total de 230 jours ouvrables.

Lors de la première phase de ce grand chantier, plusieurs événements imprévus ont nécessité des travaux complémentaires et une prolongation de délai à 290 jours ouvrables.

De plus, compte tenu d'une soixantaine de jours d'intempéries malheureusement subis jusqu'à ce jour, le délai est actuellement respecté et la date finale prévisionnelle est le 1er septembre 2018, sauf intempéries sévères qui pénaliseraient l'avancement.

Le rond-point en sortie de l'autoroute E313 sera opérationnel en juin 2018.

Le nouveau parking relais pourra donc être mis en service en septembre 2018 et sera desservi par deux lignes d'autobus :

\* la ligne 71, dont l'itinéraire sera modifié pour desservir le Park&Ride au plus près, et dont l'horaire sera adapté pour répondre aux besoins du Park&Ride;

\* la ligne 24, dont une partie des voyages sera prolongée de Vottem au nouveau Park&Ride.

En termes de mobilité et de signalisation, tous les dispositifs mis en place sont validés par un comité d'accompagnement intégrant les services du gouverneur de la Province, les zones de Police autoroutière de Liège et Herstal et le service de mobilité de Herstal. Une attention particulière sera apportée à la signalisation et à l'information des usagers lors des prochaines phases de travaux.